

Paroisses Missionnaires Vincentiennes dans la Province de l'Argentine

Juan Carlos Gatti Octavien, C.M.

Visiteur d'Argentine

Le Concile Vatican II a sans aucun doute clarifié et renforcé l'identité et la mission de l'Église universelle¹. Toute l'Église est passée d'un état d'enthousiasme initial à un travail ardu afin de surmonter les situations problématiques de ces années, un état qui lui a permis d'entendre la voix bienveillante, réfléchie et solennelle du Concile. Vint ensuite l'acceptation et l'application des documents conciliaires². En accord avec cet Esprit, la Congrégation tout entière a approfondi sa fidélité au charisme institutionnel et a cherché de nouveaux moyens de faire face aux nombreux défis.

La Province de l'Argentine ne s'est pas retrouvée en marge de ce mouvement, mais elle s'est plutôt engagée dès 1968 dans une forme de ministère différent de celui des années précédentes, un ministère centré sur une expérience que nous pourrions qualifier de paroisse missionnaire. Ceci marquait le commencement d'une nouvelle ère où nous n'avons pas établi d'œuvres, mais où nous avons plutôt mis en priorité une méthode d'évangélisation³. Depuis ce temps jusqu'à maintenant, nous nous sommes continuellement engagés dans ces expériences de paroisses missionnaires dans les trois pays que comprend la province (Uruguay, Paraguay et Argentine). Alors que ces expériences se déroulaient dans des situations diversifiées, elles étaient néanmoins guidées par des critères communs. Ces expériences ont pris place dans les paroisses suivantes :

1. Paroisse de San Carlos Mina (Córdoba - Argentine), 1968-1973.
2. Paroisse de Ntra. Señora de Sumampa (Santiago del Estero - Argentine) 1970-1977.
3. Paroisse de Ntra. Señora del Valle (Santiago del Estero - Argentine) 1977-1984.

¹ CELAM, Global Plan 2003-2007, Toward a Church that is the home and the school of communion and solidarity in a globalized world, #11.

² *Ibidem*.

³ FERNAND GUZMÁN, *150 años de Misión and Servicio Vicentino (1859-2009)* [250 ans de mission vinentienne et de service (1859-2009)], p. 391.

4. Paroisse de San Francisco de Paula (Buenos Aires - Argentine) 1971-1982.
5. Mission de Los Berros (San Juan - Argentine), 1995-1997.
6. Mission de Tamberías (San Juan - Argentine), 1996-1999.
7. Paroisse de San Francisco del Chañar (Córdoba - Argentine), 1994-1999.
8. Paroisses de Yabebyry, Laureles et Cerrito (Paraguay), 1998-2002.
9. Paroisses de San Francisco de Asís et San Rafael Arcángel (Arroyos, Esteros et Juan de Mena - Paraguay), 2002-2008.
10. Paroisse de Ntra. Señora de Itatí (Goya, Corrientes - Argentine), 2002-2005.
11. Paroisse et sanctuaire de Santa Lucia (Corrientes - Argentine), 2006-2009.
12. Paroisse de Ntra. Señora de los Remedios (Rocha - Uruguay), 2009-2012.
13. Paroisse de Caballero, Sapucay et Ybytymi (Carapegua - Paraguay) 2010-2014.

Dans chacun de ces endroits, nous avons voulu respecter l'esprit de nos Constitutions (en particulier no. 12) et de nos Statuts (en particulier no. 5), qui soulignent certains critères en regard des diverses tâches de l'évangélisation, plus spécifiquement dans les paroisses confiées au soin pastoral de la Congrégation. Si nous devons faire une enquête historique sur les treize œuvres mentionnées plus haut, certaines constantes pourraient être déduites d'après les critères qui nous ont guidés et les tâches qui devaient être réalisées.

Ces dernières années, l'attention aux pauvres a été un thème récurrent dans l'Église. Le document d'Aparecida (Brésil) en 2007 affirme que *l'option préférentielle pour les pauvres est implicite dans la foi christologique au Dieu qui s'est fait pauvre pour nous afin de nous enrichir de sa pauvreté* (no. 392). Vincent de Paul affirmait : *Mais, Monsieur, nous ne sommes pas seuls à instruire les pauvres gens ; les curés font-ils autre chose ? Que font les prédicateurs tant dans les villes que dans les champs ? Que font-ils aux avents et aux carêmes ? Ils prêchent aux pauvres et prêchent mieux que nous. – Cela est vrai, mais il ne se trouve en l'Église de Dieu aucune Compagnie qui ait pour son partage les pauvres et qui se donne toute aux pauvres pour ne jamais prêcher aux grandes villes ; c'est de quoi les missionnaires font profession ; cela leur est particulier d'être, comme Jésus-Christ, appliqués aux pauvres. Notre vocation donc est une continuation de la sienne, ou, pour le moins, elle lui est rapportante dans ses circonstances. Oh ! quel bonheur, mes frères ! mais quelles obligations de nous y affectionner* (COSTE, XI, 79-80).

Pendant ces années d'engagement dans le ministère des paroisses missionnaires, la Province de l'Argentine a été transparente en regard des principes qui viennent d'être énoncés. Dans chaque territoire qui possède ses caractéristiques propres, nous avons essayé de pourvoir aux besoins de la population des communautés pauvres et/ou défavorisées. La majorité de ces paroisses, non pas toutes, sont situées en territoire rural où les évêques manquent du personnel nécessaire pour faire face aux besoins pastoraux de la population. L'activité évangélicatrice des Prêtres de la Missions a été organisée en tenant compte du fait que le clergé n'avait pu travailler en ces lieux depuis très longtemps. L'abandon spirituel de ces communautés, c'est-à-dire l'incapacité du clergé local à assumer le ministère dans ces territoires – c'est cette réalité, en effet, qui a motivé la province à accepter ce ministère.

L'attention aux réalités de la société actuelle – Saint Vincent de Paul a dénoncé publiquement ces positions de pouvoir qui violent les droits des pauvres; il a essayé d'amener les riches à assister les pauvres, établissant ainsi des liens de solidarité entre eux. Ce fut très gratifiant d'examiner les documents et les lettres de confrères qui ont œuvré dans plusieurs lieux différents. Le Père Pellerín écrivait: *Par notre intégration dans la communauté, nous incarnons la dimension sociale; au milieu de la communauté, nous cherchons les solutions aux divers problèmes. Nous amenons ici des équipes missionnaires de sœurs et de laïcs, qui prennent conscience des vrais besoins de la population, et ils essaient de régler les problèmes (fournissant des médicaments pour trois hôpitaux, des fournitures scolaires, des vêtements et des chaussures*⁴. Le Père Ventura Sarasola racontait: *À Sumampa Viejo, installation d'un réservoir d'eau, d'un moteur, et de tuyaux avec quatre robinets permettant de distribuer de l'eau à la population sur une distance de quatre mètres et les gens s'organisent, à tour de rôle, pour voir à l'entretien de la pompe; installation d'une génératrice pour fournir de l'éclairage à tout le voisinage*⁵. J'ai révisé la correspondance, les bulletins provinciaux et les comptes rendus des visites dans les maisons, et je puis affirmer que la méthode d'évangélisation habituelle des confrères impliquait une dimension sociale en accord avec nos Constitutions, ce qui indique le style de ministère qu'ils poursuivaient dans ces missions.

Un partage de la condition des pauvres: *L'église, en effet, n'est pas la seule responsable de la justice dans le monde; cependant, elle a une responsabilité propre et spécifique, identifiée à sa mission de donner témoignage au monde sur la nécessité de l'amour et de la justice contenus dans le message évangélique, un témoignage que doivent porter les institutions*

⁴ DIDIMO PELLERÍN, "Trabajo realizado in la Parroquia de San Carlos Mina" [Tâches réalisées dans la paroisse de San Carlos Mina], in *Vincentiana*, 1971, #4-5, p. 145.

⁵ V. SARASOLA, "Sumampa", in *Vincentiana*, 1971, #6, pp. 179-180.

de l'Église elles-mêmes et les chrétiens (Justice in the world, no. 36). L'aspect économique des différentes paroisses est un thème distinct. Pour faire face à leurs dépenses, les Prêtres de la Mission dépendent d'une allocation fixe fournie par le diocèse (en général, un diocèse pauvre), et la Congrégation. Il n'est pas rare que la Congrégation intervienne pour couvrir les dépenses encourues pour l'évangélisation de ces paroisses. La situation financière précaire des confrères s'aligne de près aux réalités auxquelles sont continuellement confrontés les pauvres dans leur travail en essayant de subvenir aux besoins de leur famille. La situation de vie de la communauté missionnaire est austère et simple; la plupart du temps, les confrères eux-mêmes entretiennent et font les réparations nécessaires de leurs habitations. Nous comprenons que *l'Église doit témoigner de la justice; elle reconnaît que ceux qui s'aventurent à parler aux autres de justice doivent en premier lieu être justes à leurs yeux* (Justice in the World, no. 40).

Un esprit communautaire authentique dans notre ministère apostolique – Nous sommes guidés par l'idée que *la communauté vinctienne est née pour la mission, et par conséquent, la mission définit son style de vie communautaire*⁶. La majorité de ces expériences communautaires ont été classifiées en tant que «groupe rattaché à une maison». Bien que les membres de la communauté vivent et fonctionnent individuellement, ils sont rattachés à une maison canonique avec laquelle ils maintiennent le contact pour les périodes planifiées de prière, de formation, d'évaluation et de loisir. Plusieurs de ces œuvres ont été considérées historiquement comme des «lieux privilégiés», et c'est pourquoi les séminaristes participent à ces expériences pendant leur année pastorale. Aussi, ces communautés sont prises en considération lorsque le Visiteur planifie sa visite des maisons. Nous soulignons également le soutien que reçoivent les groupes missionnaires de la Famille vinctienne dans les territoires ou paroisses évangélisées par la Congrégation.

Un empressement à aller n'importe où dans le monde – Notre Fondateur affirme que *notre vocation est donc d'aller, non en une paroisse, ni seulement en un évêché, mais par toute la terre* (COSTE, XII, 262). La période du contrat est donc des plus importantes. Notre expérience s'est modifiée à cet égard au fil des ans, mais récemment, et selon nos Normes provinciales⁷, nous avons des contrats de quatre ans avec une possibilité d'extension de deux autres années. Historiquement, le manque de prêtres locaux a contribué à l'extension de la période du contrat. Étant donné notre volonté de préserver notre mobilité et notre

⁶ JULIO SÚESCUN, C.M., "Comunidad", in *Diccionario de Espiritualidad Vicentina*, Editorial CEME, Salamanca 1995, p. 67.

⁷ Normes provinciales de l'Argentine, Activité apostolique, 1.1.2.

liberté missionnaire, cet aspect est devenu central à notre dialogue avec l'ordinaire du lieu avant de signer un contrat. En d'autres termes, nous devons cultiver la disponibilité des confrères (« l'indifférence », d'après saint Vincent).

Nos Règles communes nous préviennent: *Tous s'étudieront avec toute la diligence possible à la vertu d'indifférence, que Jésus Christ et les saints ont tant estimée et si bien pratiquée en sorte qu'ils n'aient aucune attache ni aux emplois, ni aux personnes, ni aux lieux, particulièrement à leur pays, ni à aucune autre chose semblable; ainsi qu'ils soient toujours prêts et ponctuels à quitter tout cela de bon cœur, dès que le Supérieur leur aura notifié sa volonté, même par signe; et qu'ils agrément tout refus ou tout changement qu'il trouvera bon de faire, reconnaissant, en vue de Dieu, que tout ce qu'il a fait est bien fait* (Règles communes, II, 10).

Un effort de la part de chaque membre individuel et de la part de toute la Congrégation à vivre dans un état continu de conversion – Cette attitude ou prédisposition à la conversion est fondamentale et l'efficacité du ministère apostolique est conditionnelle à cette réalité. Ainsi, le travail apostolique et le contact avec les pauvres ont conduit les confrères à participer à cette expérience dans un engagement plus authentique aux valeurs évangéliques. La prédication des confrères est devenue un engagement envers la population de ce lieu particulier. La prière et l'Eucharistie sont un lieu de maturité pour discerner la volonté de Dieu et nous préservent de la tentation de devenir des « sauveurs ». Vincent disait: *De plus, vous devez avoir recours à Dieu par l'oraison, pour conserver votre âme en sa crainte et en son amour... l'on se perd souvent en contribuant au salut des autres* (COSTE, XI, 345).

Malgré les difficultés, le ministère dans ces paroisses a conduit les confrères à plus d'humilité afin de proclamer un message qui ne soit pas simplement leur propre message mais celui que Dieu a placé dans leur cœur: *...le missionnaire est convaincu qu'il existe déjà, tant chez les individus que chez les peuples, grâce à l'action de l'Esprit, une attente, même inconsciente, de connaître la vérité sur Dieu, sur l'homme, sur la voie qui mène à la libération du péché et de la mort. L'enthousiasme à annoncer le Christ vient de la conviction que l'on répond à cette attente; c'est pourquoi le missionnaire ne se décourage pas ni ne renonce à son témoignage* (JEAN-PAUL II, *Redemptoris Mission*, no. 45).

J'ai brièvement décrit les caractéristiques générales de ces expériences qui recevaient l'approbation et le soutien de la majorité des jeunes et moins jeunes confrères de la province. Les jeunes confrères expriment continuellement leur désir de participer à cette forme de mission. En même temps, nous avons vu que l'activité pastorale dans ce type de communauté est très bénéfique à ceux qui font leurs premiers pas comme membres de la Congrégation. La diversité des tâches et les nombreuses possibilités d'exercer le ministère montrent que ce

lieu privilégié peut avoir une influence profonde sur la dernière étape de la formation initiale et les premières années du ministère.

Les confrères responsables de ce travail sont conscients que le rôle de formateur est entre leurs mains. Les dernières années ont corroboré la réalité que ces communautés font naître certaines caractéristiques que je qualifierais de fraternelles, chaleureuses, joyeuses et engagées. Peut-être est-ce cette manière de vivre ensemble qui a créé tant d'intérêt pour ce ministère, particulièrement chez les confrères plus jeunes. À mon avis, ce ministère n'est d'aucune façon une « panacée » qui renouvellera toutes les initiatives missionnaires de la province. Néanmoins, il est devenu une manière de pourvoir aux nécessités réelles et concrètes de l'Église locale sans perdre notre identité missionnaire.

Actuellement, notre province fait un travail de ce type dans le diocèse de Carapegua au Paraguay, un territoire qui couvre trois paroisses. Trois confrères sont assignés à cette mission, dont l'un est le « pasteur », bien qu'ils servent ensemble comme une équipe en solidarité. À la fin de 2014, ils doivent terminer leur ministère, mais nous croyons que l'ordinaire du lieu nous demandera de renouveler le contrat pour deux autres années. En Uruguay, nous sommes engagés à faire les premiers pas qui nous conduiront éventuellement à un nouveau ministère. Il y aura de légères différences que nous n'avons pas vécues dans nos autres expériences. En Uruguay, nous essaierons d'étendre l'entreprise missionnaire à partir d'une œuvre déjà établie en allant au-delà des structures traditionnelles et en renouvelant la réalité missionnaire d'une maison canonique. Nous essayons de renforcer et d'accroître le nombre de confrères dans une communauté de telle sorte que nous puissions assigner un confrère pour travailler sur le territoire de la mission, paroisse, chapelle ou centre communautaire à quelque distance de la maison où il vit. Bien que les différences soient subtiles, nous croyons que l'engagement missionnaire peut créer une résurgence du zèle missionnaire dans les œuvres où la structure avait étouffé un tel zèle.

Traduction par Mme. RAYMONDE DUBOIS